

# L'ÉQUIPE

BI-MENSUEL DU STALAG XVII A

Rédacteur en Chef: JEAN DIWO.

## QU'AURIONS-NOUS FAIT ?...

**U**n esprit détestable tend à se manifester dans nos camps. La captivité qui se prolonge, la séparation d'êtres chers, le mal du Pays et l'accumulation de soucis personnels ne vont pas, hélas, sans créer au sein de notre communauté une atmosphère souvent malsaine où dominent des instincts vulgaires, réveillés par la prolongation d'une situation équivoque. On devient méchant. On s'aigrit. On pense mal.

Lequel d'entre nous n'a pas été saisi d'un mouvement d'humeur en lisant le courrier des spectacles d'un journal français ou en recevant la lettre d'un ami parlant du dernier film parisien ou d'un plaisir malheureusement interdit aux prisonniers?

"Les gens, en France, se moquent pas mal de nous. On nous oublie. Chacun a repris ses petites habitudes et ses distractions favorites..." Combien de fois nous avons pensé cela! Combien de fois avons nous entendu répéter ces mots entre nos barbelés!

Il convient de réfléchir un petit peu et de raisonner sagement avant de laisser échapper des paroles agressives et méchantes. Notre devoir s'accorde ici parfaitement avec notre intérêt personnel: ne devenons surtout pas des aigris. Il convient au contraire de rester forts et prêts à reprendre du jour au lendemain notre place dans la société.

Pour reprendre l'exemple choisi plus haut, demandons nous simplement ce que nous aurions fait à la place des gens restés en France. La seule présence d'autres Français dans de lointains Stalags nous aurait-elle fait abandonner d'un coup toutes nos habitudes, toutes nos distractions? Nous serions nous privés de cinéma, de sorties? Aurions nous dit à nos maîtresses: attendons le retour des prisonniers?... Nous serions nous précipités aux guichets des bureaux de placement pour aller relever les petits copains? Est-ce qu'en pleine guerre du Maroc ou de Syrie, alors que des Français mourraient chaque jour, nous sommes nous dispensés de la moindre distraction? NON, n'est ce pas? Alors il s'agirait de s'entendre. Pas de rancœur, pas de jalousie, pas d'hypocrisie. Prenons plutôt le temps comme il vient et subissons avec dignité et résignation un sort contre lequel nous ne pouvons rien. Nous ne sommes pas des saints: alors ne demandons pas aux autres d'agir comme tels. Les esprits forts se reconnaissent souvent au calme dont ils font preuve dans les moments difficiles et à ce que dans le malheur ils recherchent le bon côté des choses au lieu de se lamenter.

Allons mes camarades. Abandonnons nos mines de vieilles filles acariâtres et jalouses. Notre situation n'est déjà pas tellement brillante pour que nous la rendions intenable par notre faute, à force de mauvaiseté et d'égoïsme. Ne perdons pas avec notre bonne humeur le restant de notre jeunesse. Le beau temps reviendra. Peut-être plus vite qu'on ne le pense.

Alors de grâce: SOURIONS mes amis!

J. D.

## AUTANT TEN EMPORTE LE VENT

Notre ami Robert Régnier faillit bien perdre les rares cheveux qui s'envoient encore sur son crâne. Une malencontreuse coquille s'était en effet glissée dans son article "L'Equipe et son équipe" paru dans notre dernier numéro. Un misérable "d'" avait lâchement pris la place d'un "l'" au grand émoi de notre archiviste paléographe en qui se réveilla aussitôt l'universitaire philologue. L'archiviste paléographe eût dit: "C'est emm...". L'universitaire philologue s'écria: "Voici maintenant ma phrase ornée d'un double génitif et d'un pléonasme: c'est affreux!"

C'est alors que se produisit un fait unique dans les annales du journalisme moderne. Régnier prit une plume et corrigea à la main tous les exemplaires de L'Equipe, le plus fort tirage de tous les journaux des Stalags du Monde entier. Au moment où partout on exalte la noblesse du Travail, un si bel exemple de conscience professionnelle devrait être signalé.

Le Recteur de l'Université du Stalag, Lucien Arnaud, lauréat de l'Académie des Jeux Floraux de Bagnères-de-Bigorre et Président du Comité des fêtes de Caux (près de Lézignan-la-Cèbe) souffrant d'un ongle incarné, la réouverture des Cours qui devait avoir lieu prochainement est remise "sine die". La bibliothèque reste toutefois ouverte certains jours, de 21 heures à 21 heures 03, sauf le dimanche.

## LE MOT DE L'AUMONIER

Le 3 Octobre va nous ramener la fête d'une petite sainte de chez nous, bien chère à notre piété: Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. Toute puissante au Ciel d'où elle a promis de répandre sur la terre une pluie de roses, on se plaît à l'invoquer dans les cas désespérés. Ne manquons pas de le faire. Je transmets à tous une prière composée par un camarade au début de la captivité:

Fleur du Carmel, ton nom rayonne l'espérance...  
De l'exil notre prière monte vers toi  
Pour la Patrie en deuil, fille de douce France,  
Pour tous les prisonniers, soutiens les dans la foi.

Pourrions-nous l'oublier? Au cours de l'autre guerre,  
Thérèse, avec amour, tu prévenais les vœux  
De tes frères soldats; comme sur eux naguère,  
Sur nous penche toi donc, o vierge de Lizieux.

Tu vois saigner nos coeurs que n'aigrir point la haine:  
Le Seigneur nous châtie, et nous le bénissons.  
Comme aux jours malheureux de Jeanne la Lorraine,  
Il nous réserve encor d'ineffables pardons.

En attendant cette heure où, dans la paix sereine,  
Nous verrons luire enfin l'aube des temps nouveaux,  
Veille sur nos foyers, Thérèse en souveraine;  
De ceux que nous aimons dirige les travaux.

Puis dès que l'arc-en-ciel paraîtra dans les nues,  
Sur l'univers entier déverse à pleine mains  
Tes roses, fleurs d'amour tristement méconnues,  
Fleurs d'amour fraternel entre tous les humains.

Pour les articles d'ordre politique, pour les nouvelles de France et de l'étranger, reportez-vous à votre journal habituel: LE TRAIT d'UNION.

Souscrire au Service de Secours  
C'est adoucir une misère,  
C'est fortifier son coeur,  
C'est rester un Homme.



LE SERVICE DE SECOURS DE L'ÉQUIPE

Au Courrier

CHAQUE JOUR APPORTE...

... sa joie

Le courrier n'apporte pas seulement des marks, le "nerf" de cette lutte que nous menons tous contre les difficultés de certaines familles, avec elles. Il nous assure de l'excellent esprit, de la probité de nos camarades. C'est ainsi qu'un Homme de Confiance nous écrit:

"M... vous remercie des envois faits à sa femme. Touchant ici à l'usine une forte prime il peut désormais assurer lui-même l'envoi de secours importants. Il estime donc ne plus appartenir à la catégorie des prisonniers nécessiteux.

Il aurait pu ne rien dire à personne. Mais c'eût été exploiter d'une manière honteuse l'esprit de solidarité des souscripteurs de la caisse et frustrer du montant des versements les foyers qui, comme le sien jadis, peuvent légitimement prétendre à participer aux oboles de tous. Il n'a pas voulu que se commît une telle injustice dont l'existence sape les meilleures institutions, en les exposant aux coups trop justifiés de la critique".

Ce n'est pas la première fois qu'un camarade nous demande la suppression des secours, mais il ne déplaira certainement pas à tous les généreux donateurs de connaître l'esprit de ceux qu'ils aident: il est digne de leur estime.

### *Nouvelles de partout...*

-A l'occasion de son prochain mariage avec Mademoiselle Marguerite D'Halluin notre camarade Léon Catrix, 89.517, envoie 5 Rm au Service de Secours. Meilleurs vœux de bonheur...mais d'abord de prompt libération.

-Vial Marcel, 27.683, Homme de Confiance du 2046/L nous signale une fête hâtivement organisée dans son Kommando et qui a produit 85 Rm partagés entre le Service de Secours de l'Equipe et le Secours Belge. Bravo.

-Une lettre de Maxime David, Homme de Confiance du 2148/L de Guntendorf pour nous dire que ses camarades sont enchantés du concert donné par Stalag-Musik. La collecte effectuée à cette occasion a rapporté 181 Rm au Service de Secours. Merci.

-Maxime Salembiès, Homme de Confiance du 726/GW, adresse au Service de Secours de l'Equipe, la somme de 1.000 Rm produit d'une Kermesse organisée par les camarades du Kommando. Vingt mille francs pour les gosses malheureux de la communauté du Stalag: c'est chic!

... sa peine

Il n'est pas dans les habitudes du Comité du Service de Secours de citer des noms. Les dossiers établis pas ses soins sont naturellement confidentiels et ne peuvent être communiqués qu'aux Hommes de Confiance intéressés.

Pourtant, nous estimons aujourd'hui devoir rendre publique l'attitude d'un prisonnier du Stalag:

Robert Carimantran, 39.364, fit au mois d'Août une demande de secours en faveur de son père, soi-disant nécessiteux. Or le résultat de l'enquête effectuée en France sur notre demande, nous apprend que le père de Carimantran est en réalité propriétaire d'une exploitation viticole à Beaune, qu'il travaille en outre comme vigneron aux Hospices et que sa part de récolte 1941 a été vendue 81.645 frs. C'est tout. Nous n'ajoutons rien laissant à chacun le soin de juger.

Il convient de dire que depuis un an que notre Service de Secours fonctionne, c'est la première fois que pareil fait se produit. Pour toutes les autres demandes, même celles que nous n'avons pu satisfaire faute de moyens, il s'agissait de familles en difficulté, toujours très modestes et dignes d'intérêt.

Nous avons tenu à signaler ce cas isolé pour bien montrer à tous les camarades que notre système d'enquêtes rend toute fraude impossible et les assurer que leurs généreux versements ne sont employés que pour des bonnes causes.



## LE MARÉCHAL PÉTAIN CHEF DE L'ÉTAT

Avant d'aborder l'étude des dispositions prises en France par le Maréchal Pétain en vue du redressement de la Nation, nous croyons utile de vous rappeler les circonstances dans lesquelles s'est opérée en juillet 40 la transmission des pouvoirs.

Ministre d'Etat depuis le 15 Mai 1940, le Maréchal Pétain était appelé à la Présidence du Conseil le 16 Juin. Le 9 juillet, réunis à Vichy en séances privées, la Chambre des Députés par 395 voix contre 3 et le Sénat par 229 contre 1 acceptait le principe de la révision de la constitution. Le 10 juillet, réunis en Assemblée Nationale par 569 voix contre 80, la Chambre et le Sénat signaient leur propre abdication, décidaient de confier le pouvoir au Maréchal Pétain et le chargeaient d'élaborer une nouvelle constitution (J.O. du 12-7-40).

Le 11 Juillet enfin le Président de la République lui remettait ses pouvoirs (J.O. du 12-7-40).

Le Maréchal Pétain devenait donc à dater de ce jour et dans le respect de la constitution de 1875 chef du gouvernement et chef de l'Etat.

Pour que vous puissiez maintenant suivre la progression de nos exposés nous étudierons tour à tour les modifications apportées à la vie de la Famille, au Travail, dans la Société.

## LA FAMILLE

### Les Allocations familiales.

Déjà difficile avant guerre, dans quelles conditions la vie de la famille reprendra-t-elle demain.

Le Maréchal Pétain nous donne la preuve qu'il connaît cette immense inquiétude. Dès le 9 Juillet 40 il disait aux Français: "Votre famille aura le respect et la protection de la Nation. La France rajeunie veut que l'enfant remplisse vos coeurs de l'espoir qui vivifie et non plus de la crainte qui dessèche".

Reprenant la législation existant en 1939 sur la famille, le régime des allocations familiales est amélioré. Cette question étant pour nous très importante nous la traiterons plus spécialement en détail.

#### 1)-Quelles sont les conditions requises pour en bénéficier.-

Elles sont de deux sortes: d'ordre professionnel et d'ordre familial.

Ordre professionnel: Il suffit (décret du 29-7-39) de tirer d'une activité professionnelle ses principaux moyens d'existence.

Y ont droit les salariés, les fonctionnaires et agents des services publics, les employeurs et travailleurs indépendants des professions industrielles, agricoles, commerciales et libérales, les métayers, le personnel domestique et même, depuis la loi du 11-10-40 les chômeurs secourus.

Donc ne sont professionnellement exclus des allocations familiales que ceux qui ne travaillent pas, ceux qui ne reçoivent pas de secours de chômage.

Ordre familial: Donne droit aux allocations tout enfant.

-A partir du 2ème, résidant en France métropolitaine.

.....

-Agé de moins de 15 ans, ou de moins de 17 ou 20 ans pour cas particuliers tels qu'apprentissage, études.

-Dont on a légalement ou en fait la charge et l'entretien exclusif, que cet enfant d'ailleurs soit légitime, adopté, naturel ou recueilli.

A qui doivent être versées les Allocations familiales.-

En principe au chef de famille, père ou ascendant. Mais les Caisses de Compensation peuvent verser à la mère, à l'ascendant ou à tout autre personne chargée en fait de l'entretien et de l'éducation des enfants.

Dans certains cas elle doivent obligatoirement ne pas être versées au père:

-en cas de déchéance de la puissance paternelle; c'est à la personne effectivement chargée des enfants.

-en cas de divorce, ou d'instance de divorce ou de séparation, à celui des parents qui a la charge des enfants.

-si après renseignements les versements au père risquaient de priver les enfants du bénéfice des allocations elle sont versées à la mère.

-si un des conjoints a été condamné pour ivresse ou mauvais traitements, les allocations sont versés à l'autre des conjoints.

-si les deux conjoints ont été condamnés pour le même motif, les allocations sont versées à la personne chargée spécialement des enfants.

Quel est le montant des allocations familiales.-

Il est calculé sur le montant du salaire départemental moyen. Il y a 2 salaires départementaux moyens, l'un rural pour les communes de moins de 2.000 habitants, l'autre urbain pour les communes de plus de 2.000 habitants (Loi du 17-11-41).

Le taux des allocations est fixé à 10% du salaire dép. pour 2 enfants  
30% - - 3 -  
60% - - 4 -  
30% par enfant au delà du 4ème.

Exemple: Supposons que M. D. soit dant une commune dont le salaire moyen départemental soit fixé à 1.000 francs (salaire d'une commune rurale du Rhône). Il percevra par mois, s'il a 2 enfants, 100 fr. s'il a 3 enfants 300 fr., s'il a 4 enfants 600 fr, plus 300 francs par enfant en plus du 4e.

Le J.O. du 24-12-41 publiait le tableau des salaires moyens départementaux. Bien qu'ils aient été dernièrement relevés, voici quels étaient les plus élevés: Seine -salaire urbain-: 1.700 fr.; Aisne, Var, Nord etc... -salaire rural-: 1.050 fr. Les plus faibles: salaire urbain, Vendée, Hautes Pyrénées etc...: 1.050 fr. Salaires ruraux: Ariège, Morbihan etc..875.

Nombre d'allocations journalières auxquelles a droit le chef de famille pendant une période déterminée.-

Il faut distinguer si le chef de famille salarié est ou non occupé régulièrement par un seul employeur.

-S'il est occupé régulièrement par un seul employeur, même en cas de chômage partiel de l'entreprise, il doit toucher au moins autant d'allocations journalières qu'il y a de jours ouvrables (même si il ou elle est malade ou en repos légal de grossesse -décret du 25-3-41-)

-S'il n'est pas occupé régulièrement par un seul employeur, soit qu'il travaille par intermittence, soit qu'il travaille à temps réduit (journalier, équipe de remplacement) il percevra pour cette période des allocations calculées dans la proportion du nombre d'heures effectuées au nombre d'heures légales de travail.

Exemple: D. n'a travaillé que 20 heures pendant une semaine dont la durée légale est de 40 heures; il a le droit à la moitié des allocations

Modalité de versement des allocations familiales.-

Les allocations sont payées par les Caisses de Compensation patronales de travailleurs indépendants, ou agricoles, par versements successifs et réguliers, mensuels ou trimestriels.

L'accidenté du travail a-t-il le droit aux allocations familiales.-

Oui, dans tous les cas. Que l'accident ait entraîné une incapacité temporaire, permanente, totale ou partielle. Elles lui sont payées par la

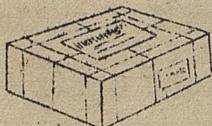
.....

Caisse d'affiliation de son employeur jusqu'à reprise du travail. En cas d'accident mortel les allocations familiales restent dues et sont payées à l'autre conjoint ou à la personne qui a les enfants à charge, tant que ceux-ci y ont droit en raison de leur âge.

Par qui sont alimentées les Caisses de Compensation.

Elles le sont: 1<sup>o</sup> par tous les employeurs des professions industrielles, commerciales, libérales (chargés de famille ou non); 2<sup>e</sup> par tous les travailleurs indépendants (chargés de famille ou non) à l'exception de ceux: qui ont élevé 4 enfants jusqu'à 14 ans, -dont le revenu est inférieur à la moitié du salaire moyen départemental, -des prisonniers dont la femme a obtenu le bénéfice d'une majoration pour enfant de l'allocation militaire. Pour ces travailleurs indépendants, l'Etat intervient et la quotité de sa participation qui peut atteindre les 2/3 est variable suivant la catégorie. 3<sup>e</sup> par les agriculteurs qui bénéficient d'un régime spécial sur lequel nous aurons à revenir.

Le Cercle Pétain.



## Le Service de la PAKET-POST communique :

Des camarades se trouvant en Kommando se plaignent souvent d'avoir reçu des colis refaits au Stalag et dont le contenu était incomplet. Ce genre de réclamations ne peut cependant recevoir aucune suite, étant donné que les colis refaits au Stalag sont précisément ceux qui y sont arrivés en mauvais état et peuvent donc avoir perdu une partie de leur contenu au cours du transport. C'est pourquoi un papillon apposé sur ces colis précise qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à leur contenu.

D'autre part le Service de la censure des colis relève de nombreux cas où le contenu de colis arrivés en parfait état ne correspond pas à l'inventaire, soit que des articles manquent, soit que le colis contient des articles autres que ceux portés sur l'inventaire. Ces erreurs peuvent naturellement faire croire au destinataire du colis d'avoir été frustré d'une partie de son bien et donnent lieu à des réclamations de bonne foi, bien qu'injustifiées. Il y aurait donc lieu que chaque prisonnier insistât auprès des expéditeurs de ses colis pour qu'ils fassent correspondre l'inventaire minutieusement au contenu, même si celui-ci venait à être modifié au dernier moment. Il faut que tout le monde comprenne que chaque inventaire inexact crée un malentendu pénible et fait porter des soupçons sur des services qui n'ont pourtant d'autre désir que celui de s'acquitter correctement de leur tâche.

## UNE BELLE RÉUSSITE

## UN MAGNIFIQUE EXEMPLE

Une belle réussite et un magnifique exemple pour ceux qui en France ne pensent pas assez aux français de derrière les barbelés, séparés des leurs depuis bientôt 2 ans 1/2 et qui font quand même l'impossible pour soulager les familles de nos camarades parmi les plus nécessiteux.

Le Kommando A-85-GW divisé en trois parties et regroupé maintenant désirant faire plus encore que les collectes mensuelles ont organisé à tour de rôle chacun une Kermesse dont voici les résultats: 85-GW3: 1128 Rm - 85GW1: 3315 Rm - 85-GW2: 4815 Rm, soit au total 9258 Rm pour 499 hommes.

Il convient de mentionner la bonne volonté des camarades des Kommandos avoisinants qui, par leur présence et leur porte-monnaie ont contribué aux réussites de ces trois fêtes. Qu'ils en soient remerciés comme il le convient; mais notre plus belle récompense à tous est de savoir que par ce geste d'entr'aide et, grâce à la magnifique oeuvre mise sur pied par nos dévoués camarades Jean Diwo et Henri Lormeau, nombre de femmes et d'enfants de nos camarades dans le besoin seront secourus cet hiver.

TOUJOURS ENTR'AIDE ET SOLIDARITE.

Lucien SAUSSIER, 98.470,  
Homme de Confiance,

A - 85 - GW 1.



## Allo... ICI KOMMANDOS!

### *Une nouvelle fois, le 85 GW bat les records*

Le Kommando A-85-GW2 d'Enzesfeld se devait d'imiter les Kommandos 85-1 et 3 en organisant, à son tour une kermesse digne des précédentes.

Un grand enthousiasme, de la bonne volonté à revendre et surtout disons la générosité des "Gefang" nous permirent d'atteindre une recette de 4.815 Rm répartie comme suit: Secours Français: 4.195 Rm, Secours Belge: 620 Rm. Nous n'avons certes pas la prétention de croire qu'un tel résultat est dû aux seules ressources des 176 prisonniers de notre camp et nous remercions de tout coeur nos autres compagnons de captivité qui se déplacèrent et, parfois, de fort loin pour assister à la fête. Mes remerciements vont en particulier aux orchestres des Kommandos 1 et 3 qui ont bien voulu nous prêter leur concours.

La fête se déroula sous le signe de l'Entr'aide. Après la traditionnelle allucution fût observée une Minute de Silence pour tous les morts de la guerre devant un monument dressé à cette intention, de façon fort artistique, par notre camarade Emyr Lanoy.

Puis chacun put passer une excellente après-midi, avec la satisfaction d'accomplir une bonne oeuvre. Ce jour marquera certes dans notre vie de prisonniers.

Et, pour reprendre quelques maximes de l'Equipe du 1er septembre, au sujet du sport, j'ajouterai: "Soyons modestes dans nos succès. Nous avons tous travaillé pour une oeuvre excellente et non pour nous. Si nous avons gagné, c'est que les circonstances nous ont été favorables. Nous n'avons pas voulu battre des records. En matière de solidarité, seul le coeur doit parler et les statistiques ne sont que secondaires."

Encore une fois, à tous Merci.

Pour l'A-85-GW 2 dit "des Bretons",  
Pierre GEFFROY, 112.766.

### *Stalag - Musik à Palterndorf*

Le dimanche 30 Août nous avons eu le plaisir d'entendre et d'applaudir l'orchestre du Stalag. Son programme, bien compris, exécuté par tous avec brio nous a beaucoup plu, et comme un feu d'artifice se termina par un magnifique bouquet avec le tour de chant de Rieger.

Nos sincères compliments et comme nous regrettons de ne pas vous entendre plus souvent... Nous sommes heureux d'avoir fait connaissance avec l'esprit du Stalag conforme au nôtre et nous espérons que tous ont emporté un bon souvenir, ayant fait notre possible avec nos moyens.

Merci à tous sans oublier les Autorités du Camp qui favorisent ces heures agréables de délassément.

Georges GOEURY, 38.556  
Homme de Confiance du A - 1138 - GW

### *On brade au 2.051 L.*

C'est avec un très grand plaisir que je vous transmets la somme de 187 Rm 70 résultat de notre vente aux enchères organisée le Dimanche 23 Août au profit du Service de Secours de l'Equipe.

Nous avons obtenu un succès vraiment inespéré en raison du faible effectif de notre Kommando.

Voici quelques aperçus de notre vente: un nécessaire de toilette, valeur 7 Rm a atteint la somme de 20 Rm. Un dentifrice Gibbs: 8 Rm 50. Un paquet de tabac 7 Rm et jusqu'à la simple savonnette au prix de 3 Rm 50. La vente terminée, notre devoir accompli, le sport fut à l'honneur. La marche, la course à pied, le 100 mètres etc... nous firent connaître nos champions. La journée se poursuivit toujours avec une franche gaieté grâce à l'Orchestre Belge "Espoir et Retour" qui exécuta les plus beaux succès de notre pays.

.....

Et avant de terminer je tiens à remercier très sincèrement tous mes camarades pour leur générosité au cours de ce mois d'août.

Roger BERTHELOT, 28.515,  
Homme de Confiance du A - 2051 - L.

### *La Kermesse du 801 GW.*

Ce Kommando groupant 72 hommes Français et Belges a organisé une fête au profit des Caisses d'entr'aide française et belge. Le Médecin-Lieutenant Lyathaud qui contribua pour une bonne part à la réussite de la journée a pu nous assurer la présence de plusieurs kommandos des alentours même agricoles. La fête commença dès midi par de la musique et des attractions de toutes espèces telles que: Bowling, pêche miraculeuse, jeu de massacre et différents jeux de hasard et d'adresse. De même un comptoir de pâtisserie, fut très apprécié. La fête se déroula dans une atmosphère de joie et de camaraderie. C'est vers 6 heures qu'eut lieu un crochet de chant qui récompensa les meilleurs participants et clatura notre programme. Les kommandos 648 GW, 751 GW, 875 GW, 832 GW et 1835 L étaient présents, Nous nous faisons également un plaisir de signaler le geste du Kommando 323 GW qui, empêché de prendre part à notre fête, a voulu contribuer à l'oeuvre du secours en nous faisant parvenir la somme de 50 Rm.

La somme de 650 Rm, frais et réserve déduits, a pu être versée aux deux Caisses de Secours.

Nos remerciements très sincères vont à tous les participants pour leur générosité, particulièrement à notre groupe de camarades toujours dévoués à contribuer à l'organisation et au succès de telles journées.

L'Homme de Confiance.

### *Les baraques en fleurs au 96 GW.*

Depuis plusieurs semaines l'activité de tous les camarades du A-96- GW était tendue vers la préparation d'une Kermesse qui devait avoir lieu le 30 août. Il s'agissait en effet de décorer les façades de nos baraques pour donner un cadre de fête à notre camp et de gagner la meilleure place au "Concours de façades fleuries" que le "Comité des fêtes" avait prévu pour stimuler les bonnes volontés.

Le 30 août au matin, à peine le "réveil en fanfare" avait-il retenti que chacun mettait en hâte la dernière main à la décoration et transformait notre camp de prisonniers gris et froid en unecoquette cité où voisinaient le vieux chalet pittoresque, la "villa aux glycines", le cabanon du Midi et les gentils chalets fleuris.

A 13 heures 30, le "Masque" de la Kermesse, présenté par le Président du Comité, Martinais, vint recevoir, à l'Arc de triomphe dressé à l'entrée du Camp, notre Homme de Confiance entouré des membres du Comité et nos camarades du Kommando 703 GW. Le ruban symbolique fut coupé. Et, après les discours d'usage et la remise des décorations aux lauréats du "Concours de façades", un cortège mené par la musique conduisit vers les stands les autorités et les camarades.

C'est tard que se termina cette journée qui avait procuré de la distraction à nos camarades et qui allait procurer aussi un peu de douceur à quelques familles nécessiteuses. Car il fut décidé que, sur les bénéfices de la fête, une somme de 100 Rm serait destinée à la Caisse de Secours du Stalag, et une somme égale à la Caisse de Secours de notre Kommando.

Le Président du Comité,  
J. MARTINAIS.

### *Aux enchères...*

Barrand, Homme de Confiance du 323 GW envoie 100 Rm au Service de Secours en spécifiant qu'il ne s'agit pas de la cotisation mensuelle mais de la vente aux enchères de 5 paquets de cigarettes, d'une tablette de chocolat et d'une boîte de bœuf.

Bravo!... et Merci!

## Un beau Concert

Ah! le beau concert!... Telle était l'appréciation unanime formulée, dimanche dernier à la sortie de la salle des fêtes de la Schoberplatz. L'orchestre de Kagran exécuta d'une façon magistrale le concert de choix qu'il nous offrait sous la direction de son nouveau chef Pellemeulle et nous admirâmes plus particulièrement sa maîtrise dans la partie symphonique.

Avant le spectacle, notre camarade Homme de Confiance René Graux, président du Comité des Loisirs fit une courte allocution dans laquelle il nous pria instamment de ne jamais oublier nos camarades cruellement frappés par le destin sur les champs de bataille et en captivité. Il adressa une pensée émue aux familles éplorées qui ne reverront jamais les leurs. Il dit sa foi dans l'avenir de notre chère France et nous exhorta à forcer les faveurs du destin par la patience et le courage. Puis ce fut une minute de silence émouvante.

Une tombola organisée à la hâte produisit un bénéfice net de 400 Rm, lesquels iront augmenter les disponibilités de la Caisse de Secours de l'Equipe.

Jean Dorgans, 95.645.

## Au tableau d'honneur

Parmi les Kommandos qui fournissent un effort important et régulier pour alimenter la Caisse du Service de Secours, citons le 723/L. Son Homme de Confiance, notre ami Gauriau nous a adressé le mois dernier un bordereau de 165 Rm. Pour un effectif de 50 prisonniers, c'est joli. Bravo!

Au tableau d'honneur, inscrivons encore le 841/GW pour son bordereau de 41 Rm 50 (25 prisonniers).

En dernière heure nous parviennent 587 Rm du 1288 GW.

Le second million n'est pas loin. Toujours Solidarité!

## Une figure sympathique du Camp

# ROBERT SARTHOU

Si vous entrez dans la chambre 24 de la baraque 12, vous y verrez un homme trapu, la lippe en avant et le cheveu rare, plongé dans des paperasses où il se perd avec délices: c'est Robert Sarthou. Il connaît tout ce qui s'est écrit comme circulaires depuis que l'armée est armée; il a classé tout cela dans ses dossiers et dans sa tête, et ceux qui vont lui demander un renseignement quelconque sont ahuris de voir sortir, d'un de ses placards, justement le papier qui répond à leur question. Cela tient de la magie.

Il est toujours prêt à faire ce qu'on attend de lui. Et ce qu'on attend de lui n'est jamais facile: il s'agit en général de distribuer des vivres, ou de faire droit à une réclamation, ou d'apaiser un différend, toutes opérations où le moindre faux pas entraînerait un drame. Au milieu de tous ces écueils, Sarthou évolue avec sérénité; et tout le monde est content.

Ce qui le rend très sympathique, c'est qu'il ne joue pas au grand aîné. Il épargne à ceux qui l'approchent cet air de gravité un peu ridicule dont s'affublent les incapables. C'est qu'il fait assez bien son boulot pour n'avoir pas besoin de mise en scène.

Avec ça, sachant "râler" quand il le faut, Pensez un peu: il était Adjudant, dans le civil.

Têtu comme un Breton (Dame! il est Basque!), d'une franchise qui fait plaisir à voir, incapable d'une entourloupette suspecte, il est le type même de l'homme dont on pourra dire, quand il mourra: "Une belle figure qui s'en va!".

L. A.

# STALAG-VARIÉTÉS

- 11 -

Le 16 Septembre dernier, l'orchestre du Stalag, que dirige Vaillant, a donné au camp un "concert de variétés". C'était la deuxième fois que le nouveau chef de notre orchestre se présentait à son public. Il l'a fait de façon souriante et simple; et d'emblée on sentait qu'il gagnerait la partie.

Le programme qu'il avait composé, sans prétention comme sans négligence, comprenait des oeuvres agréables, et bien faites pour séduire l'auditoire. Il intercala, entre des pages familières et alertes comme les Dragons de Villars, le ballet de Copélia et la Valse de Faust, une sélection sur la "Traviata", et la célèbre "Danse Macabre" de Saint-Saëns. Par l'accueil qu'il fit à l'exécution de ces morceaux, l'auditoire témoigna sa satisfaction et exprima ses encouragements à l'orchestre et à son chef.

Pour compléter ce programme, plusieurs de nos camarades présentèrent des numéros variés et divers. Fernand Pesin, le premier, attaqua ses moulins avec un brio tout quichottesque. Puis, Prieur et Polossat, ne reculant devant aucun sacrifice, amusèrent la salle entière (ce dont ils sont coutumiers) en chantant de nouvelles chansons (ce qui est un peu inattendu). Encore n'avaient-ils pu se résoudre à renoncer tout à fait à leur répertoire, puisque s'ils chantèrent des airs nouveaux ce fut sur les paroles de leurs anciens succès. Les auditeurs, cependant, les laissèrent quitter la scène à regret.

Riéger et Gevret, enfin, avaient mis au point un numéro fort original: accompagnés par Ferreri qui, pour la circonstance, était devenu aveugle et guitariste, ils chantaient des airs de 1900 (qui rappelaient sa folle jeunesse à notre vétéran Bérard), avec une fantaisie fort amusante. C'était une entreprise délicate, car on ne leur eût pas pardonné de ridiculiser ces chansons exquis. Ils se sont contentés de les parodier habilement, à la satisfaction de tous. Nous savions déjà que notre bon Gevret est plein de talent; nous avons constaté avec joie que Riéger, en gros progrès, mérite de figurer à ses côtés. Bravo pour tous les deux! J'avoue que, pour des Parisiens, ils ne sont pas trop "cloches"!

Tous les spectateurs se retirèrent enchantés d'une réunion en tout points réussie. Les commentaires à la sortie (commentaires qui, mieux encore que les applaudissements de la salle, expriment l'avis général) étaient très élogieux. "L'Equipe" est heureuse d'y ajouter ses compliments, et souhaite en terminant qu'un nouveau concert, aussi prochain que possible, inscrive à son programme un morceau espéré de nous tous: "Le chant du départ"!

Lucien ARNAUD.

## Au sujet des Mandats, on communique :

Le Service des Mandats (Trésorerie) attire notre attention sur l'importance de la rédaction des listes de transfert (Überweisungsliste) par les prisonniers de guerre chargés de ce travail dans les Kommandos. Il est indispensable que ces listes soient rédigées clairement et lisiblement afin d'éviter toutes sources d'erreurs ou de retards dans l'acheminement de l'argent en France (ou en Belgique). Les adresses des destinataires doivent être exactes et complètes et rédigées en majuscules d'imprimerie.

ANNONCE. - Jean Bouchet, 74.643, A-302-L, demande à Fernand Noclercq qui avait travaillé avec lui au 383-L s'il n'a pas reçu une montre de poche en argent, marque Judex.

Répondre à l'Equipe.

Le prochain  
Numéro de  
**L'ÉQUIPE**  
paraîtra le  
1<sup>er</sup> NOVEMBRE

Ce sera une  
surprise!!!

# L'ÉQUIPE sprint

## LES SPORTIFS DU STALAG AU 1288 GW.

- 0 -

Les footballeurs et basketteurs du Stalag ont rencontré les 5 et 6 septembre les sportifs du Kdo 1288 GW. Pour sa première sortie, l'équipe de basket du Stalag remporta une victoire assez nette par 82 points à 26. L'équipe du Stalag composée de: Gouérand (cap.), Matrat, Cassagnabère, Dutoyat, Nieux et Pêtre fournit une splendide exhibition. Le score indique d'ailleurs bien la valeur offensive des avants du Stalag. L'équipe du 1288, moins entraînée, fit cependant une bonne partie où se distinguèrent particulièrement Etchartaberry et Maquin, mais dut s'incliner devant l'équipe de Gouérand.

Foot-ball: Le dimanche après-midi de nombreux Kommandos voisins vinrent applaudir les bleus du Stalag et les rouges du 1288 GW qui nous offrirent une excellente partie. Dans les premières minutes de jeu les 2 équipes s'observent, puis les bleus organisent leurs attaques et marquent successivement 3 buts (Figuière). Dès lors la partie est jouée et le Stalag marque encore 2 buts avant le repos (Volbart, Figuière). Après la pause, la triplette du centre, Michaud Figuière, Van Ritten, inquiètent sans arrêt la défense des rouges et marque encore 3 buts. Cependant que grâce à un pénalty et à un but magnifique signé Launay, le 1288 sauve l'honneur. Le score fut donc de 8 à 2 pour le Stalag. Les bleus fournirent une partie splendide, par un jeu très efficace et rapide. A l'avant, Figuière fut le roi du terrain; les demis soutinrent parfaitement les attaques et la défense avec Albéric, Daniélou et Daniel fut intraitable.

Toutes nos félicitations et nos remerciements aux organisateurs et à Petit qui nous réserva un accueil des plus cordial et qui organisa ces rencontres d'une façon parfaite.

A. DELAMS

A l'HV 108 deux élèves nageurs s'exerçaient dans la piscine. L'un d'eux disparut soudain sous l'eau et Eugène Cabanne (48.750) sachant à peine nager, se précipita à son secours et le ramena sain et sauf sur le bord.

Bravo pour ce bel acte de courage.

## BASKET - BALL.

Le SUD-OUEST remporte le Tournoi des Provinces Françaises.

- 0 -

Le 5 Juillet commençait au Camp le grand Tournoi des Provinces Françaises, tournoi qui réunit 18 équipes. Favorisé par le temps, l'entraîné des joueurs, l'enthousiasme des spectateurs, le Tournoi a été le grand "event" d'été au camp avec ses 153 matches prévus. Plusieurs équipes abandonnèrent pour cas de force majeure, parmi elles, l'Auvergne qui faisait figure de finaliste.

D'entrée le Sud-Ouest s'imposa avec une bonne équipe, adroite, souple, complète, bien emmenée par Dutoyat. Elle finit avec une notable avance. Une mention particulière au Nord-Est B qui partit trop doucement avec une équipe de débutants et qui termina seconde après avoir grignoté une à une les équipes placées devant elle.

Classement: 1- Sud-Ouest (Dutoyat (cap.), Rubio, Cassagnabère, Siméon, Biarrote, Marty).

2- Nord-Est (Luc (cap.), Bulle, Haimez, Sylvant, Privost, L'Hoste)

3- Normandie (Didier (cap.), Valet, Lasnés, Auvray, Dupuis, Ménard).

4- Ile de France, 5- Nord-Est A,

6- Bourgogne, 7- Sud-Est etc...

Tous nos remerciements aux dévoués Maréchal, Yung, Legrand, Siméon, Les-soudier qui ont été de vrais sportifs et des arbitres compétents.

GOUERAND.

## ATHLÉTISME

Le Challenge Inter-régional d'Athlétisme s'est déroulé le samedi 25 Août au Stalag devant de nombreux spectateurs.

Résultats:

100m : Finat (Bourgogne) 12" 2/5

400m : Tréboz (Bourgogne) 1'00" 3/5

1500m : Videloup (Normandie) 5' 15"

Haut. : Monsallier (I. de Fr.) 1 m 46

Long. : Finat (Bourgogne) 6 m 15

Poids : Daniélou (Bretagne) 10 m 07

Relais: 800+400+200+100: 1-Bourgogne (Tréboz, Chapelon, Finat, Porte) en 4'15".

Classement: 1- Bourgogne A. 2ème: Ile de France A. 3ème Normandie etc..

# L'HOMME DE CONFIANCE BELGE

Nous avons eu le plaisir d'envoyer le 1er Septembre au Secours d'Hiver la somme importante de 1.811 Rm,66. A cette cadence, nous aurons dépassé les 10.000 Rm avant la fin de Septembre! Malgré de modestes débuts, nous atteignons dans l'ensemble la moyenne mensuelle de 50 Pfennigs par Belge. Nous avons réussi magnifiquement ce que nous voulions: surtout faire un geste de solidarité; manifester à nos compatriotes que nous pensons à eux comme eux pensent à nous.

Car nous devons apprécier à leur valeur les efforts de la Belgique pour ses prisonniers. Depuis que l'on a su que notre captivité devait se prolonger, des mesures sérieuses ont été prises et des services d'aide vraiment efficaces ont été organisés: assimilation des prisonniers aux militaires de carrière - le colis mensuel du gouvernement par l'intermédiaire des familles - les colis individuels pour nécessiteux - et les envois très importants de vivres collectifs achetés par le Comité de la Croix Rouge Belge en Suisse; tout cela nous place vraiment dans une situation privilégiée par rapport aux autres.

Il est heureux de constater que vous aussi, vous avez fait votre devoir envers la population belge. Votre participation au Secours d'Hiver a dépassé toute espérance et vous avez contribué au soulagement de nombreuses misères anonymes. Aussi, notre intention est d'élargir notre action en secourant directement les familles les plus nécessiteuses de nos camarades du Stalag.

La charité la plus belle est celle qui reste anonyme et elle est plus pure encore lorsqu'elle se prodigue à des misères inconnues. En donnant aussi généreusement à cette sorte de "banquier de la bienfaisance" qu'est le Secours d'Hiver, vous avez prouvé que vous aviez cette charité belle et pure.

En gardant cet esprit, nous voudrions aussi aider d'une manière plus efficace, les familles de nos camarades. De nombreuses lettres déjà nous ont fait connaître des situations vraiment malheureuses... des deuils qui viennent frapper le foyer, des maladies longues et onéreuses, des charges de famille particulièrement lourdes... Ce sont des cas qui méritent de retenir notre attention à tous, et puisque nous avons les moyens d'intervenir maintenant, c'est notre devoir de le faire.

Je compte sur votre esprit de charité et j'espère que votre générosité ne faiblira pas et restera à la hauteur des charges nouvelles. Ce sont vos camarades et leurs familles qui vous remercient. Nos actes nous suivent; nos bonnes actions surtout, et c'est peut-être ce qui nous aura été le plus profitable dans la captivité.

Jules LECLERCQ.

## A V I S.

Les Services de la Gruppe Verwaltung nous communiquent que les prisonniers de guerre belges possédant encore des avoirs en francs belges à la Kartei II sont autorisés à faire transférer ces montants en Belgique.

## A PROPOS DU CERTIFICAT D'ÉTUDES

Une circulaire du Ministère de l'Éducation Nationale a autorisé l'ouverture dans les Stalags de sessions d'examen du certificat d'études primaires. Des cours en vue de la préparation à cet examen auront lieu au camp à partir d'Octobre. Cet avis a un double but: D'abord il répond à d'assez nombreuses demandes que nous adressons les Kdos. Complétons cette réponse: nous organiserons bien les cours en question, à l'issue desquels se tiendra une session d'examen. Mais là se borne notre rôle. Nous ne pouvons ni expédier des livres de classe aux Kdos qui nous en font la demande (pour la raison que nous en manquons nous-mêmes!), ni faciliter le retour au Camp des candidats éventuels. C'est dans les Kdos qu'il faut, dans la mesure du possible, satisfaire ces candidats. Tel est du moins l'esprit de la circulaire ministérielle. - Ensuite, nous engageons très vivement les camarades présents au Camp et qui ont perdu contact avec les études, à venir à nous sans hésitation ni crainte. Ils seront cordialement accueillis par un groupe de camarades instituteurs très dévoués et tout prêts à payer de leur personne autant qu'il le faudra. Pour la Commission d'examen: L. ARNAUD.

# L'HOMME DE CONFIANCE FRANÇAIS

## RELEVE.-

Les Services Diplomatiques des Prisonniers de Guerre, Délégation de Berlin, communiquent par Note n° 6.617, du 22 août 1942:

"La Délégation n'est à l'heure actuelle en possession d'aucune précision quant à la façon dont les agriculteurs seront libérés.

Il est exact qu'un certain nombre de ceux-ci doivent être rapatriés en contre partie de l'arrivée en Allemagne d'un certain nombre de travailleurs Français, mais:

1- Les libérations envisagées ne sont pas une véritable relève, c'est à dire le remplacement en captivité d'un certain nombre de prisonniers par une quantité équivalente de Français de diverses catégories. Il s'agit de la libération d'un nombre de prisonniers proportionnel et non égal au nombre d'engagements de travailleurs Français pour l'Allemagne.

2- Comme l'a précisé le Président Laval, il est envisagé de libérer des agriculteurs en contre partie de l'engagement de travailleurs Français pour l'Allemagne; les Autorités Allemandes n'ont pas donné leur accord à la libération dans ces conditions, d'autres catégories de prisonniers.

3- Aucun agriculteur ne sera libéré en considération des enrôlements de travailleurs Français pour l'Allemagne antérieurs au discours du Président Laval.

4- Les listes d'agriculteurs à libérer sont établies par le Ministère Français de l'Agriculture sur la base du recensement auquel ont procédé les Services Agricoles Départementaux; les prisonniers et leurs familles n'ont en conséquence aucune démarche à faire.

Les listes dressées par le Ministère de l'Agriculture tiendront compte avant tout de la situation de famille des agriculteurs prisonniers.

Il est possible cependant que les Autorités Allemandes désignent elles mêmes un certain nombre de bénéficiaires de l'accord.

5- Etant donné ce qui précède, on ne peut pour l'instant se faire embaucher par les Services Allemands afin d'obtenir la libération de tel ou tel prisonnier nommément désigné, fût-il agriculteur.

## COLIS DE NOEL 1942.-

Le Secrétariat d'Etat à la Guerre -Direction du Service des Prisonniers de guerre- nous communique par note n° 15.396, du 19 Août 1942:

"A l'occasion de Noël 1941, le Gouvernement du Maréchal avait offert aux familles le chocolat entrant dans la composition du colis de Noël.

Le Gouvernement a décidé d'apporter à l'occasion de Noël 1942, une aide plus importante aux familles en prenant à sa charge la confection d'un colis pour chaque prisonnier qui se trouverait encore en captivité à ce moment là. Ce colis sera d'un poids d'environ 5 Kgs. Il sera expédié par les Oeuvres au nom des familles qui en feront la demande contre remise d'une étiquette réglementaire.

Les expéditions de ces colis spéciaux de Noël auront lieu du 15 Octobre 1942 au 10 Novembre afin de parer à l'interruption possible des transports de colis dans les mois de Novembre et de Décembre.

En conséquence, nous recommandons à tous nos camarades d'envoyer sans retard à leur famille, l'étiquette nécessaire.

VISITES DE PERSONNES CIVILES AUX PRISONNIERS DE GUERRE (Additif au communiqué de l'Equipe N° 16, page 10).

Les prisonniers de guerre français sont autorisés à recevoir la visite de leurs proches parents masculins (pères, fils, frères) travaillant en Allemagne à titre civil, dans les mêmes conditions que leurs proches parents féminins.

La même facilité est accordée aux prisonniers de guerre français ayant des membres masculins ou féminins de leur famille résidant en Alsace et en Lorraine (Partie soumise au régime allemand).

René BELLE.

